

**Réunion du CA du 06 Juin 2006**  
RD non officiel selon mes notes personnelles  
Patrick Capolsini

Info de la Présidente : mise en place imminente d'une aide au logement pour nos étudiants dans le cadre d'un redéploiement du mécanisme des bourses d'études et des aides au logement entre l'Etat et le Pays. Félicitations aux étudiants pour leur travail et leur pugnacité sur ce dossier.

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 mars 2006.**

Approuvé.

**POINT 2 : Questions financières et comptables :**

- 2.1 DBM n° 2/UPF ;

Prélèvement sur réserves : matériels pour la physique (660 kFCP) + travaux enrobage + pose portail accès aux bâtiments de la Présidence (3 500 kFCP) + ressources nouvelles suite à différentes conventions et subventions.

- 2.2 Attribution d'une subvention à l'amicale du personnel ;

Catherine Burger est félicitée pour son travail à la tête de cette association et de la Bibliothèque. Accord pour une somme de 150 000 FCP essentiellement destinée au financement des cadeaux de Noël pour les enfants de tous les personnels.

- 2.3 Attribution de subvention sur le budget des œuvres universitaires ;

200 000 FCP demandés pour l'organisation de la semaine de l'étudiant par l'association HAUDE, avis favorable de la commission concernée, accordé.

- 2.4 Droits d'inscription pour l'année universitaire 2006/2007 ;

Pas de changement sur les droits, ajout d'un tarif pour HDR (aligné sur celui de la Nouvelle Calédonie qui est dans la même ED que nous). Approuvé.

- 2.5 Tarifs des chambres pour l'année universitaire 2006/2007 ;

Au tarif actuel, les recettes ne couvrent pas (de loin !) les frais d'entretien, d'électricité, de personnel et de remises en état diverses.

Suite à l'intervention de nos étudiants auprès du Ministre Baroin, il est probable que les étudiants Polynésiens puissent bénéficier, dès l'an prochain, d'une Bourse au Logement versée par le Pays (dans le cadre d'une « remise à plat » du mécanisme actuel de bourses) ➔ proposition d'augmentation de tarif des chambres (passage de 15 000 à 20 000 FCP pour le tarif boursier et passage de 25 500 à 33 000 FCP pour les non boursiers) si le mécanisme de bourse au logement est mis en place et maintien du tarif actuel si les bourses au logement ne sont pas mises en place.

Deux tableaux sont adoptés l'un en cas de non mise en place de l'allocation logement, l'autre dans le cas de la mise en place.

- 2.6 Tarifs des prestations de la BU ;

Légère augmentation liée à une augmentation des droits de reproduction.

**POINT 2 bis : Utilisation des postes vacants :**

Un tableau de la situation actuelle est distribué.

- PR Langues Poly, PR Droit public, PR Géosciences : pourvus.
- PR Sciences économiques : pourvu à la délégation.
- PR biologie des organismes : Poste C. Herbaut, non pourvu à la délégation (candidature hors délais), ➔ demande de re-publication auprès du Ministère (conforme à la demande du département SSMT).
- PR histoire et civilisation : Ancien poste J. Binoche occupé actuellement par délégué CNRS (Charpentier) qui quitte le poste au 1/12/06 : proposition du passage de la section 22 à la section 20 (Archéologie). Ce PR 20 avait été demandé en position 5 lors du dernier CA mais non obtenu. ➔ publication au second mouvement avec profil « Archéologie et histoire en Océanie ».
- PR Biologie des populations et écologie : poste C. Payri on ne peut pas le publier car il nous faut attendre la décision de l'IRD sur le recrutement de C. Payri.

- PR Droit public : actuellement occupé par A Moyrand, libéré par le passage de l'intéressé sur le poste MCF Droit public (voir ci-dessous). Profil à discuter par le département de Droit /Economie Gestion pour une publication éventuelle l'an prochain au mouvement « normal ».
- MCF gestion : pourvu à la délégation
- MCF droit public : passage de A moyrand sur ce poste.
- MCF gestion : R. Tromsdorf vient d'obtenir sa mutation → republié au second mouvement.
- MCF Structures de la terre : Keitapu Maamaatua, ne peut pas être publié car premier détachement de l'intéressé
- MCF Langues et littérature Polynésienne : libéré suite à la promotion PR de B. Saura → publié au second mouvement avec profil « traduction ».

Poste de technicien de Biologie passe en Technicien de Physique suite au vote du département des Sciences.

Longue intervention de C. Montet : il indique que la direction avait été saisie par le département pour le passage de A. Moyrand sur le poste MCF Droit public mais la direction avait refusé cette solution et mis le poste au concours.

Rappel de la procédure de recrutement : étude des candidatures par la CSE puis approbation ou rejet motivé de la décision de la CSE par la CA restreint. La CSE a étudié les dossiers des demandes de mutation et a choisit l'un des deux candidats mutants avec un vote très net en faveur de l'un des candidats malgré de fortes pressions en faveur du candidat écarté. Cette proposition de la CSE a été refusée par le CA restreint du 24 Mai par 6 voix contre 4. La CSE se sent donc désavouée, le candidat retenu par la CSE éprouve de grosses difficultés suite à ce refus. Ceci dit, le choix qui est maintenant proposé est conforme au premier choix du département ce qui est une bonne chose. P. Capolsini précise qu'il a assisté aux débats du CA restreint dont il est question et qu'il en est sorti fortement en colère par la décision prise, il ajoute également que le Directeur du département Droit/Eco-Gestion a démissionné suite à cette décisions.

Madame la Présidente : Le CA **doit** donner des profils aux postes. En particulier, elle insiste sur les besoins en Droit foncier au niveau de la PF. Réponse des représentants juristes au CA : le droit foncier a été intégré dans la demande de MASTER faite par le département de Droit mais ce MASTER n'a pas été habilité.

Longues discussions sur cette décision du CA restreint et sur l'établissement des profils de poste.

Les propositions ci-dessus sont adoptées.

### **POINT 3 : Scolarité :**

- 3.1 Calendrier universitaire 2006/2007 ;

Nouvelle proposition (voir graphique en fin de ce document) adoptée lors de la dernière réunion de bureau. Adopté.

- 3.2 Règlements spécifiques des études ;

Les 3 nouveaux règlements (3 départements) sont présentés. Les modalités de contrôle des connaissances seront présentées au CA de Septembre. Adoptés.

- 3.3 Liste des responsables pédagogiques et des directeurs d'études pour 2006/2007 ;

Une liste est proposée à ce CA et sera complétée au CA de Septembre. Intervention de P. Capolsini insistant sur les énormes difficultés rencontrées cette année par les RPs de première année en particulier. Il insiste sur **l'absolue nécessité d'établir des règles strictes d'établissement des emplois du temps et de les respecter au niveau de la scolarité.**

- 3.4 Liste des membres des commissions de recrutement des vacataires et missionnaires, de validation d'acquis, et de réorientation pour 2006/2007 ;
- 3.5 Règles communes des U.E. de culture générale d'université (UECG) et liste d'université, règlement spécifique de sport pour 2006/2007.

Reconduction des listes de l'an dernier après « mise à jour » en fonction des mouvements des personnels.

7 en LLSH + 2 en Droit Eco/gestion + 2 en SSMT + « engagement étudiant » + « sports (6 disciplines) » avec quelques « exclusions » d'UECG pour certains étudiants de la spécialité. Adopté.

#### POINT 4 : Formations année universitaire 2006/2007 :

- 4.1 Définition des seuils d'ouverture pour les mentions et les parcours, en licence

Aucune modification pour l'ensemble des enseignements. PCEM 1 : Adoption d'une limitation du nombre d'inscrits à 75 + 20 en liste complémentaire avec préférence académique (passage du bac en PF) et ordre chronologique d'inscription (deux seules méthodes légales de limitation des inscrits).

Inscriptions du 27 Juin au 13 Juillet pour les nouveaux bacheliers et les reçus de la première session, début de la seconde phase des inscriptions le 8 Août 2006.

et master ;

An dernier : 15 pour le MASTER 1 par mention et par spécialité. Intervention de S ; Andre rappelant que le nombre d'heures est réduit et que le seuil à 15 ne permettra probablement pas d'ouvrir l'an prochain en Lettres, empêchant ainsi l'ouverture du MASTER 2. L'article 6 permet à la Présidente d'ouvrir une formation lorsque les seuils ne sont pas atteints. Il s'agit toutefois d'une position de principe importante de l'établissement. Discussion sur les coûts des formations et le budget de l'UPF. Information du SG : 16 000 heures de potentiel enseignant et 9 000 heures complémentaires cette année pour les licences, DEUST et MASTER.

➔ Seuil d'ouverture du MASTER 1 ramené à 12 au lieu de 15, adopté.

- 4.2 Définition des seuils de dédoublement pour les T.D. et les cours magistraux ;

Inchangés.

- 4.3 Ouverture des formations.

SSMT :

- . mentions Mathématiques-Informatique (parcours Maths jusque L3, parcours Info jusque L2)
- . mention Sciences Physiques
- . mention Sciences de la Vie et de la Terre (jusque L2) avec 2 parcours en S4
- . PCEM 1
- . LP « TechniCom »
- . LP « Conseiller Agricole » (financé par Ministère de l'Agriculture) ouverte uniquement au titre de la Formation Continue

LLSH :

- . DEUG 1<sup>er</sup> degrés
- . Mention Lettres, Langues et cultures étrangères parcours Anglais et parcours FLE
- . Mention LEA parcours « Anglais/Espagnol »
- . Mention Histoire et Géographie parcours « Histoire » et parcours « Géographie » (au S2)
- . Mention Langues et Cultures régionales spécialité Langues Polynésiennes avec parcours « Traduction » et parcours « Traduction et FLE » en L3
- . Mention littérature et langue française avec parcours « FLE » et parcours « littérature française et comparée » en L3
- . MASTER 1 et 2 avec 4 spécialités : Anglais, Langues et civilisations polynésiennes, histoire et Lettres
- . Licence LLSH mention Sciences (dite pluri-disciplinaire) **en ligne** avec 2 spécialités « Langue française, littérature et art » et « Histoire – géographie », formation préparée en 2 semestres étalés sur 2 années universitaires.

Droit Eco/Gestion :

- . Licence en Droit
- . Licence en Economie mention Gestion
- . DEUST « Ventes et négociations »
- . DU « Aide Comptable » (en second semestre pour étudiants en échec en fin de S1)

**POINT 5 : Formation continue pour l'année universitaire 2006/2007 :**

- 5.1 Programme prévisionnel des formations (maquettes, règlements des études, budgets et droits d'inscription) ;
    - . PRECAPA en Droit
    - . DU 1<sup>er</sup> cycle « milieux naturels et sociétés en Océanie »
    - . DU « maître artisan » spécialités « sculpture sur bois » et « gravure »
    - . DU Didactique du FLE
    - . DU « La terre en PF » 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> année
    - . CU « organisation d'un évènement sportif »
    - . CU « responsabilité médicale »
    - . CU « Gestion comptable, financière et fiscale d'un club sportif »
    - . Séminaire « Droit public financier des collectivités locales »
    - . DAEU
    - . Licence d'Administration Publique
    - . MASTER 2 « Administration des collectivités territoriales »
    - . LP « conseiller agricole, application aux milieux insulaires »
    - . Certificat de capacité en Droit
    - . Licence 1, 2 et 3 de Psychologie
    - . MASTER 1 et 2 « Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie »
- Longue énumération et commentaires de JP Pastorel. Adopté.

- 5.2 Liste des responsables pédagogiques et coordonnateurs ;

Jointe aux fiches descriptives. Adopté.

- 5.3 Convention(s).

**POINT 6 : Relations Internationales : conventions**

Lecture pour information.

**POINT 7 Campus numérique : Ecole Doctorale, Licence**

- **7.1 Ecole doctorale ;**
- 7.1.1 Rémunération 2006/2007 pour la conception d'enseignement en ligne et tutorat des doctorants ;

Inchangé pour la fourniture de cours, ajout d'une rémunération pour le tutorat.

- 7.1.2 Contrat de commande d'enseignements ;

Objectif : 22 modules en ligne pour la fin 2006. Modèle de contrat proposé, adopté.

- 7.1.3 Contrat de tutorat pour doctorants ;

Modèle de contrat proposé, adopté.

- 7.1.4 Association entre le laboratoire GAATI et l'école doctorale Mathématiques-informatique d'Aix-Marseille.

Ce point a été largement discuté au cours de diverses réunions dont la dernière en date en fin de semaine dernière et lors du CS d'il y a deux jours. Le laboratoire de Maths a une position particulière car sa recherche n'est pas appliquée à la PF. ➔ Accord pour cette association avec l'Ecole Doctorale de Marseille sous réserve de faire clairement apparaître le sceau de l'UPF pour les éventuelles thèses qui seraient soutenues dans ce laboratoire.

- **7.2 Licence ;**
- 7.2.1 : Droits d'inscription aux diplômes d'Etat et aux modules offerts en ligne pour 2006-07 ;

Baisse des droits d'inscription pour TechniCom : 80 000 au lieu de 100 000 FCP,

Baisse des droits pour la licence pluri-disciplinaire en ligne : 50 000 FCP au lieu de 70 000 pour l'année 1 et à 80 000 FCP au lieu de 100 000 pour l'année 2.

- Droits d'inscription de la licence LLSH, mention sciences, en ligne, des étudiants de Wallis et Futuna pour 2006-07
- Barème de rémunération 200-07 des intervenants de niveau licence

**POINT 8 : Bibliothèque universitaire :**

- 8.1 Présentation du rapport d'activités 2004/2005 ;

Présentation par la Directrice de la BU avec en particulier un relevé de toutes les thèses soutenues à l'UPF depuis 1993. Commentaires sur le budget, les nouveaux axes, la fréquentation, la formation des personnels, ... Rapport très détaillé et intéressant, à consulter à la BU. Appel aux enseignants pour les commandes d'ouvrages et regret du peu d'engagement global des enseignants. Nouvel arrivant : Philippe Pinson en remplacement de C. Burger.

- 8.2 Convention de dons d'archives à la bibliothèque universitaire par M. JM REGNAULT ; Sous forme de boîtes et classeurs à l'heure actuelle. Engagement de l'UPF à maintenir ce don pendant 10 ans puis, l'UPF pourra faire ce qu'elle souhaite de ce don. ➔ Don accepté.

Suggestion des étudiants : les enseignants pourraient faire don de leur mémoire de thèse à la BU.

- 8.3 Convention spécifique avec l'IUFM du Pacifique.

Reconduction d'une convention existante. L'IUFM reverse 67% des droits d'inscription BU de leurs étudiants. Adopté.

**POINT 9 : Propositions des étudiants.**

- Revoir les problèmes de surveillance des examens, 1 ou 2 surveillants pour 80 étudiants, « récupération » des intercalaires pour épreuves ultérieures, ... Demande d'un engagement des enseignants pour améliorer la situation actuelle
- Introduction du Tahitien en première année de droit
- Remise solennelle des diplômes au cours d'une cérémonie publique
- Difficultés à trouver des « bonnes volontés » pour assurer les tâches administratives, « on avance trop grâce à la seule bonne volonté de certains » à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Il fallait que cela soit dit.
- Remise en état du laboratoire de langues (demande des étudiants de RM) : réponse de la Présidente : des travaux ont été faits
- Navette de truck entre « Carrefour » et le campus : la demande est arrivée hors délai pour une étude par la dernière commission, demande à reformuler pour le prochain CA
- Sécurité sur le campus : situation en nette amélioration mais toujours des difficultés à différents niveaux. Problème de communication avec les agents de sécurité (téléphone portable ?)

**POINT 10 : Information sur :**

**La proposition de contrat d'établissement 2008-11**

Nous sommes en retard. 9 groupes de travail sont proposés avec des pilotes désignées pour déposer un projet de contrat début Dec. 2006. « Formations », « Culture Scientifique et Documentation », « Vie étudiante », « Recherche et valorisation », « Relations internationales et francophonie », « ressources humaines », « Patrimoine », « Technologie de l'Information et de la Communication », « gouvernance ».

Calendrier : 15 Juin à 14h00 réunion avec le Ministre de l'éducation, 15 Octobre : remise des pré-projets, fin Octobre réunion informelle avec les services, passage du document au CA de Décembre 2006.

**le CR-Rom et le site de l'université de la Polynésie française.**

Information par Ludovic Echalié.

**POINT 11 : Conventions (pour vote et/ou pour information).**

**POINT 12 : Questions diverses.**

- Demande d'une nouvelle réunion du « conseil de la CRI » afin d'éviter un certain nombre de difficultés

- Dans le cadre du salon du livre, un colloque s'est tenu dans de très bonnes conditions
- Projet de « dictée francophone » présenté par S. Andre et J Munoz, demande de S. Andre pour obtenir mandat de la Présidente pour démarrer les démarches. Mandat est donné par la Présidente.
- Opportunité d'inviter le responsable de la scolarité aux réunions du CA ?

Durée :5h30.

Dernier CA de C. Herbaut. S. Andre rend un hommage à la carrière et au travail de C. Herbaut au sein de l'UPF à tous les niveaux et depuis la création même de notre Université. Le CA s'associe à ces remerciements.

C.Herbaut prend la parole et retrace en quelques mots l'historique de notre établissement et son implication personnelle.

## CA restreint aux enseignants-chercheurs

Point unique à l'ordre du jour : promotion à la « Hors Classe » des maîtres de conférence sur contingent local.

- C'est la première fois que nous avons un contingent local de une unité à attribuer.
- 11 collègues promouvables (échelon 7 des MCFs), 6 ont souhaité déposer un dossier : E. Conte, B. Gille, C. Perez, JP Pastorel, S. Pujol et Y. Sage.
- Règle donnée par C Herbaut : 8% des promouvables au niveau national, la moitié est gérée au niveau CNU, l'autre moitié au niveau des établissements. Il est probable que nous n'en aurons pas un tous les ans.

Idées proposées pour l'avenir : désigner des rapporteurs sur les différents dossiers.

Critères retenus par le CNU : ancienneté puis Recherche puis tâches administratives. Les sections CNU se sont déjà prononcées mais les résultats ne sont pas encore connus.

Proposition de critères pouvant être retenus par notre CA restreint : échelon/âge, implication dans la vie de l'établissement, un candidat pouvant prétendre à passer rapidement PR (HDR + qualification) pourrait être écarté.

Résultat des travaux : Deux dossiers écartés pour cause de HDR et donc promotion possible en Prof, 3 dossiers écartés pour cause de « jeunesse ». Le nom de B. Gille se dégage alors par son âge et son implication dans l'établissement depuis de nombreuses années.

Un seul nom est donc proposé, celui de B. Gille, si ce collègue devait être promu par la voie CNU, le CA restreint se réunirait à nouveau pour désigner un nouveau bénéficiaire. Unanimité.

**P. Capolsini**

**AOUT 2006**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**SEPTEMBRE 2006**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**OCTOBRE 2006**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**NOVEMBRE 2006**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**DECEMBRE 2006**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**JANVIER 2007**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**FEVRIER 2007**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

**MARS 2007**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**AVRIL 2007**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**MAI 2007**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**JUN 2007**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**JUILLET 2007**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

 Première année

 Révisions

 Vacances du secondaire

 Cours / TD / TP

 Sessions d'examens

 Vacances universitaires

 Fêtes légales